



Edingensesteenweg 196
1500 Halle, Belgium

Halle, le 26 août 2025

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 22 août 2025 de la part de KORYS SA.



Colruyt Group SA
 Att. Conseil d'Administration
 Edingensesteenweg 196
 1500 HALLE

Halle, le 22 août 2025

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1^{er} avril 2007- Actualisation.*

Chers membres du Conseil d'Administration,

En application de l'article 74 § 7 et § 8 de la Loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1^{er} septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la SA Colruyt Group (la "Société").

Veuillez trouver ci-après une actualisation au 22/08/2025 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Parties concernées	Situation au 26/08/2024	Situation au 22/08/2025
Korys SA	81.075.093	82.817.325
Korys Investments SA	1.241.605	1.128.833
Korys Management Investments BV	193.915	306.687
La SA Colruyt Group	2.854.482	4.192.417
CGMI SRL	212.673	212.673
Korys Business Services I SA	1.000	1.000
Korys Business Services II SA	1.000	1.000
Korys Business Services III SA	1.000	1.000
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	144.255	144.255
Impact Capital SA	60.000	60.000
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	8.499.368	8.064.717
Total	94.284.391	96.929.907

La SA Colruyt Group et ses filiales sont réputées agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 96.929.907 soit 77,86% des actions émises de la Société au 22 août 2025 (124.497.858).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La SA Colruyt Group et sa filiale CGMI SRL sont contrôlées par la SA Korys, à son tour contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- La SA Korys Investments et la SRL Korys Management Investments sont contrôlées par la SA Korys.
- Les SA Korys Business Services I, SA Korys Business Services II et SA Korys Business Services III sont contrôlées par SA Korys.
- Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse, et la SA Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques qui possèdent directement ou indirectement moins de 3% des titres assortis d'un droit de vote de la société.

La SA Colruyt Group et sa filiale CGMI SRL ne sont pas parties prenantes dans les accords d'action de concert, mais leurs actions propres sont prises en compte en leur qualité de filiales de la SA Korys (art. 6, §5, 3° de la loi sur la transparence) ; en effet, la SA Korys est supposée détenir indirectement ces actions.

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 22 août 2025.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la SA KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt,
Président du Conseil d'Administration